



## Inscription aux journées sur la protection des forêts contre l'incendie : actions préventives et obligations légales

Un bulletin d'inscription par personne.

Deux personnes maximum par commune pour chaque journée.

**A renvoyer avant le 27 octobre** par mail à [smdvf.84@wanadoo.fr](mailto:smdvf.84@wanadoo.fr) ou par fax au 04 90 78 96 87

NOM, PRÉNOM :

COMMUNE :

FONCTION :

TEL PORTABLE :  E-MAIL :

**participera aux journées suivantes :**

### **Mardi 7 novembre 2017 - La prise en compte du risque d'incendie**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Tournée de terrain l'après-midi
- Le transport en commun pour la tournée de terrain

### **Mardi 14 novembre 2017 – Actions préventives de défense de la forêt contre l'incendie**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Tournée de terrain l'après-midi
- Le transport en commun pour la tournée de terrain

### **Mardi 28 novembre 2017 - Les obligations légales de débroussaillage**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Tournée de terrain l'après-midi
- Le transport en commun pour la tournée de terrain

### **Jeudi 30 novembre 2017- session spéciale sur la police DFCI (réservée aux agents verbalisateurs et aux élus concernés)**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Tournée de terrain l'après-midi
- Le transport en commun pour la tournée de terrain

**a besoin d'une attestation de présence :**  oui  non